



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE VENDEE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 14 - MARS 2014**

# SOMMAIRE

## PREFECTURE 85

### DRLP

Arrêté N °2014085-0002 - arrêté n °14- DRHML-38 portant modification de l'arrêté  
n °07- DAEPI/3-389 du 13 août 2007 - désignation de régisseurs suppléants à la  
préfecture de la Vendée .....

1



PRÉFET DE LA VENDÉE

**Direction des ressources humaines,  
des moyens et de la logistique**

**ARRETE N°14-DRHML-38  
portant modification de l'arrêté n° 07-DAEPI/3-389 du 13 août 2007**

LE PREFET DE LA VENDEE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n°65-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment l'article 18 ;

VU le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs modifié ;

VU le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 29 juillet 1993 modifié portant habilitation des préfets à instituer ou à modifier des régies d'avances et de recettes de l'Etat auprès des services régionaux et départementaux du Ministère de l'Intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié fixant les taux d'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avance et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics ainsi que le fonctionnement imposé à ces agents ;

VU l'arrêté préfectoral n° 93-DAEPI/3-372 modifié relatif au fonctionnement de la régie de recettes la Préfecture de la Vendée ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-DAEPI/3-389 portant nomination d'un régisseur de recettes à la Préfecture de la Vendée ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée de désigner Mesdames Jocelyne BABU, adjoint administratif principal de première classe, et Monique MARIE, adjoint administratif principal de deuxième classe en qualité de régisseurs suppléants à la préfecture de la Vendée;

VU l'avis émis par le Directeur Département des Finances Publiques en date du

**A R R E T E**

**Article 1** : En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel de Monsieur Pascal BONNEFOY, régisseur à la préfecture de la Vendée, outre Monsieur Denis

BUNEL, régisseur suppléant à la préfecture de la Vendée, sont également nommés régisseurs suppléants :

- Madame Jocelyne BABU, adjoint administratif principal de première classe,
- Madame Monique MARIE, adjoint administratif principal de deuxième classe.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des finances publiques sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à La Roche-sur-Yon,  
Le 26 MARS 2014

le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
de la Préfecture de la Vendée

  
Jean-Michel JUMÉZ